

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Niakhar Limapal

Pour l'année (2)

deux mille dix huit

AN 2018

N° dans le registre

Mille cinq cent soixante deux

AN 1562

Le treize et un octobre deux mille dix huit

à heures

minutes est né (e) à

Niakhar

un enfant du sexe

masculin

M

ou

F

(1)

PRÉNOM(S) JEAN NEOL Koumakh

NOM DE FAMILLE Lionf

de

PRÉNOM(S) DE PÈRE Jean Baptiste

(4)

et de

PRÉNOM(S) DE MÈRE Jeanne Tibor

NOM DE FAMILLE DE MÈRE Pape

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(renseigner en indiquant le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

(4)

COMMUNE DE NIAKHAR

Etat Civil
300 F CFA

Delivre par le juge de paix de

en lettres)

Sous le numero

en lettres)

inscrit le

sur le registre des actes de naissances de l'année

AN

(renseigner le registre de l'année)

AN

DELIVRE PAR LE



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Niakhar le 06/11/2018

L'Officier d'Etat - Civil

Prenoms et Nom

Par Délégation
Michel DINGO

(1) (2) (3) Noms des inscriptions (prénoms et nom)

RESERVE

3

DPH

ET

URV

URV

S

IN

JOP

REGION: FATICK
DEPARTEMENT: FATICK
COMMUNE: NIAKHAR

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

ETAT-CIVIL

CENTRE PRINCIPAL RURAL (1)
NIAKHAR CENTRE PRINCIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année deux mille vingt et un

AN 2021

NUMERO: MILLE SEPT CENT SOIXANTE-CINQ DANS LE REGISTRE

1 765

1^{er} copie à registre au
costeur

l'an deux mille vingt et un, le huit du mois de décembre

Est né(e) à NIAKHAR
(4) LIEU DE NAISSANCE

à dix-neuf heure(s) cinquante sept minute(s)
HEURE DE NAISSANCE

Un enfant de sexe FEMININ

ELISABETH MAME PENDA

PRENOM(S)

DIOUF

NOM DE FAMILLE

DE JEAN BAPTISTE

PRENOM(S) DU PERE

ET DE JEANNE DIBOR

PRENOM(S) DE LA MERE

FAYE

NOM DE FAMILLE DE LA MERE

Le pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

Jugement d'autorisation
d'inscription
(ou suppléer)

MENTIONS MARGINALES



EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE PRINCIPAL RURAL
NIAKHAR CENTRE PRINCIPAL

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à NIAKHAR le 14 décembre, 2021

L'officier de l'Etat-civil soussigné



RESERVER



Signature



CODE REGION 3 - CODE CIR 40101 - TYPE CIR

REGION DE

Fatick
Fatick

Département de

Commune ou Arrondissement de

Communauté Rurale de

Tattaguine
Diamere

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE LOI

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE L'ETAT CIVIL

Registre N°

Année

14
2007

Articles 86, 130 et 147 du Code de la Famille

MARIAGE

L'an Deux mille

du mois de

devant nous

avons

EPOUX (prénoms et nom)

né le

domicile à

fils de

EPOUSE (prénoms et nom)

née le

domiciliée à

filles de

L'Époux déclare opter pour

en présence des témoins

Sept
décembre

Babou ly officier d'état civil de Diamere
constate le mariage contracté le 17/04/2007 à Tattaguine

Méan Baptiste Diouf
né le 26/03/1978 à Niakhar

Diohine
Coumakh

Profession

et de Guilane Faye

Méanne Dibol Faye
née le 07/04/1980 à Diohine

Diohine

Profession

François Bougar et de Marie Diouf
la monogamie (séparation des biens)

dot: 180000 CFA

- 1) Tening Ngom 2425197700998
- 2) Dusséy non Diouf 142119980000
- 3) Ngathieu Ngom 1245019880000
- 4)
- 5)

Le 17/04/2007 à Tattaguine

POUR EXTRAIT CONFORME



Ibrahima NDOUR